

- LEGENDE**
- Zonage**
- U
 - AU
 - A10
 - A1X
 - A1X0
 - A1E
 - A1ER
 - A1L
 - A1T
 - N
 - A
 - AP
- Prescriptions surfactiques**
- CU: Espace Rural Classé (articles L.113-1 et L.113-2 du CU)
 - Limitation de la constructibilité pour des raisons d'exposition à des risques (article R.151-34 du CU)
 - Emplacement réservé
 - Patrimoine bâti à préserver (article L.151-19' du CU)
 - Patrimoine Paysager à préserver (article L.151-19'' du CU)
 - Parc paysager à préserver (article L.151-19 du CU)
 - Élément de paysage (haie, alignement-arbre) à protéger pour des motifs écologiques (article L.151-23 du CU)
 - STECAL (article L151-13 du CU)
- Prescriptions linéaires**
- Haie, alignement d'arbre (L151-23 du CU)
- Prescriptions ponctuelles**
- Éléments de paysage bâti (L151-19 du CU)
 - ▲ Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du CU)

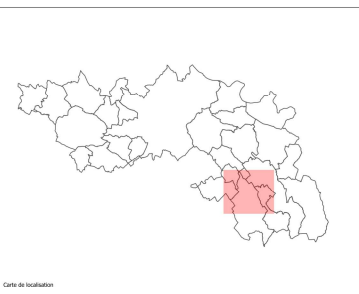
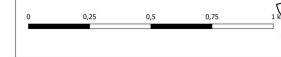


Tableau des emplacements réservés

N°	Description	Bénéficiaire	Nom ER
1	Reposoir de niche	Commune de Douzins	DOU1
2	Création de Douzins	Commune de Douzins	DOU2
3	Création de voie / cheminement	Commune de Douzins	DOU3
4	Création de voie	Commune de Douzins	DOU4
5	Élargissement et création de la rue Barthélemy	Commune de Douzins	DOU5
6	Création d'un espace de détente de quartier	Commune de Douzins	DOU6
7	Création des aires et de l'aire de stationnement devant le magasin	Commune de Douzins	DOU7
8	Aménagement du carrefour	Commune de Douzins	DOU8
9	Création des équipements sportifs	Commune de Douzins	DOU9
10	Création de jardins partagés	Commune de Douzins	DOU10
11	Aménagement du carrefour	Commune de Douzins	DOU11
12	Création d'un parking, accès et réseaux	Commune de Douzins	DOU12
13	Stationnement	Commune de Douzins	DOU13
14	Création de voie	Commune de Douzins	DOU14
15	Création de voie	Commune de Douzins	DOU15
16	Création d'un accès	Commune de Douzins	DOU16
17	Extension de l'arrêt de bus de Douzins Nord	Commune de Douzins	DOU17



CITADIA
Communauté de communes
du Sud de l'Aar
Douzins Nord

Communauté de communes
du Sud de l'Aar
Douzins Nord

PLAN LOCAL
D'URBANISME

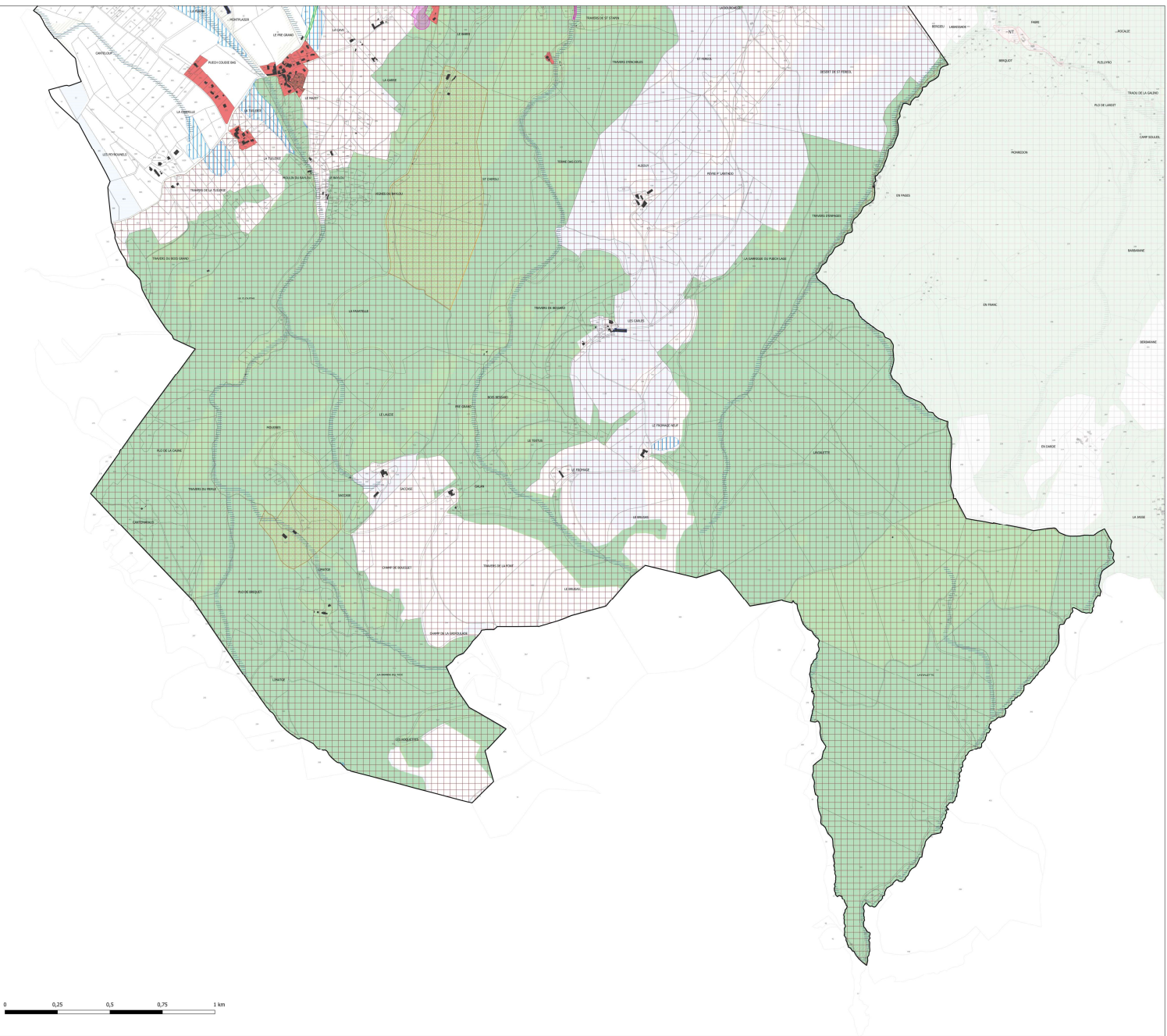
Intercommunal

- Modification N°1 -

Règlement graphique
Plan de zonage réglementaire

Échelle : 1:25 000

Mairie de Douzins - Communauté de Communes du Sud et de l'Aar
Maison Rue de la Communauté de Communes du Sud et de l'Aar
Secteur BD Frontalier - Immeuble National de
l'Information Géographique et Statistique
Région Rhône-Alpes



- LEGENDE**
- Zonage**
- U
 - AU
 - AUO
 - AIX
 - AIXO
 - ALE
 - ALER
 - AUL
 - AUL
 - AUL
 - A
 - AP
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limité (article L.151-13 du CU)
- Prescriptions surfaciques**
- Limitation de la commercialisation pour des raisons d'exposition à des risques (article R.151-34 du CU)
 - Emplacement réservé
 - Patrimoine bâti à préserver (article L.151-19P du CU)
 - Patrimoine Paysager à préserver (article L.151-19P du CU)
 - Parc paysager à préserver (article L.151-19 du CU)
 - STECAL (article L.151-13 du CU)
 - Contraintes écologiques à protéger le long des cours d'eau (mosaïque de milieux) (article L.151-23 du CU)
 - Réservoir majeur de la TVB à préserver (article L.151-23-2 du CU)
 - Micro-réservoir de biodiversité (zone humide) à protéger (article L.151-23.2)
 - Secteur protégé en raison de la richesse du sol et de l'exposition
- Prescriptions linéaires**
- Haut, alignement d'arbre (L.151-23 du CU)

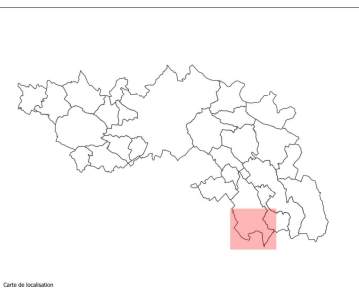


Tableau des emplacements réservés

N°	Description	Bénéficiaire (Nom ER)
1	Parc paysager à préserver	Parc paysager à préserver



Communauté de communes du Siro et de l'Agout
Doughe Sud

PLAN LOCAL D'URBANISME
Intercommunal

- Modification N°1 -

Règlement graphique
Plan de zonage réglementaire

Échelle : 1:20 000

Maire d'ourag : Communauté de Communes du Siro et de l'Agout
Maire PLU de la Communauté de Communes du Siro et de l'Agout
Sources : BD Carthage - Centre National de l'Information Géographique et Statistique
Réalisation : Citadria Conseil